

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 75 (1978)
Heft: 7

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

UN SUBSTITUT DU NOURRISSEMENT AU POLLEN NATUREL

Formule

1. Mélanger une part de pollen séché avec quatre fois son poids d'eau chaude.
2. Lorsque ce pollen est entièrement ramoli, ajouter huit parts de sucre granulé, dissoudre.
3. Ajouter trois parts de farine de soja de faible teneur en matières grasses, ± 5 à 7% au maximum.
4. Triturer et former un pain.
5. Laisser reposer une nuit, ajouter eau ou farine pour lui donner une consistance qui lui permettra de ne pas s'affaiser entre les rayons.
6. Former des petits pains d'un demi à trois quarts de kilo et d'un cm d'épaisseur en les étalant sur une feuille de papier gras.
7. Retourner cette plaque sur les rayons de couvain, laisser le papier gras en surface, il préservera la consistance de la galette.
8. Presser la galette pour la faire pénétrer entre les rayons.
9. Ce nourrissement doit être pratiqué plusieurs semaines avant l'apparition du premier pollen de printemps et répété de façon à ne pas interrompre sa consommation. Une forte colonie peut consommer jusqu'à 5 kilos de ce substitut qui a pour but de stimuler le développement des larves bien avant la saison. Un contrôle suivi s'impose pour s'assurer que la colonie ne tombe ni à court de ce substitut ni de provision de miel ce qui influencerait inévitablement le résultat souhaité. Certaines colonies consommeront peu ou pas du tout de ce substitut ; d'une façon similaire on peut enregistrer des variations considérables dans la consommation du sirop de sucre. Remarque : la revue cite une dizaine de recettes plus ou moins compliquées et très savamment dosées à base de produits peu commercialisés.

Traduction de François Reip, apiculteur (tiré de la « Belgique apicole »).

VULGARISATION

La vulgarisation en apiculture c'est mettre à la portée de tous la connaissance que l'on peut avoir dans certain domaine.

Le Département fédéral de l'agriculture a fort bien compris l'utilité d'une formation efficace de l'apiculteur et dans son aide à l'apiculture suisse a préconisé la formation de conseillers apicoles. Ce sont les commissaires cantonaux qui désignent ces collègues susceptibles de remplir cette tâche.

Ces derniers sont astreints à une formation technique et pratique donnée tout d'abord à l'Institut Galli Valério à Lausanne, sous la haute direction du Dr Wille, de l'Institut fédéral du Liebefeld. Des exercices pratiques sont ensuite accomplis dans des ruchers-écoles ou privés sous la direction de moniteurs avisés. Ce n'est qu'après ces différents stages et un examen qu'ils sont reconnus aptes à dispenser leurs connaissances aux apiculteurs soucieux de mieux connaître la science apicole, principalement les débutants, pour les diriger, leur permettre d'acquérir une bonne formation et éviter ainsi des déboires, des échecs et éventuellement l'abandon de leur rucher après tous les sacrifices financiers consentis.

Ces conseillers apicoles ne ménagent ni leur peine ni leur temps, avec quel espoir ? Celui de rendre service. Très souvent ils sont déçus et découragés devant l'indifférence qui leur est témoignée. Ainsi, dernièrement, un conseiller apicole du district de Martigny s'est donné la peine de convoquer personnellement, par carte postale, 22 jeunes apiculteurs débutants. Le matin de ce cours de formation seuls 7 apiculteurs étaient présents, les absents n'ayant donné aucun signe de vie ni excuse. C'est vraiment décourageant et fort impoli vous l'avouerez. Ce sont les tout premiers à exiger une meilleure formation, à critiquer les organes dirigeants de la section d'un manque d'activité, à se plaindre vivement d'être contraints de se soumettre aux traitements d'éradication des maladies des colonies alors que dans la plupart des cas c'est leur méconnaissance des bases initiales pour une apiculture prospère, des manipulations intempestives qui en sont la cause.

Le rédacteur des « Conseils aux débutants » recommande instamment de recourir aux conseils d'un aîné pour les soins à donner tout au long de l'année apicole. Les conseillers apicoles de vos sections sont toujours à votre disposition mais ne croyez surtout pas qu'ils sont à chaque instant à votre service quand et où vous le voulez, alors que vous-mêmes manifestez si peu d'égards à leur intention.

Un conseiller apicole et inspecteur des ruchers de mes amis déclarait une fois, avec tout le sérieux dont il est capable : « Il faudrait supprimer la moitié des apiculteurs inutiles et inconscients, alors notre cheptel apicole se porterait beaucoup mieux. » Nous ne sommes pas loin de partager son avis.

Quel contraste avec l'attention et l'intérêt soutenu qu'ont porté des élèves de classes primaires où nous avons été appelé à donner une causerie sur la vie et le comportement des abeilles dans le cadre écologique. Si tous nos indifférents pouvaient suivre cet exemple, les conseillers auraient du plaisir à remplir cette tâche qui est d'informer et d'instruire.

Doudin.

L'INTRODUCTION DES REINES A LA PORTÉE DE TOUS

(Tiré de la « Belgique apicole », janvier-février 1978.)

Nous ne parlerons pas des reines étrangères dont la ponte est arrêtée depuis plusieurs jours, mais de reines produites au rucher de l'apiculteur ou par les stations belges de sélection.

Il arrive très fréquemment que des reines prélevées et introduites le même jour sont tuées lors de l'introduction. Beaucoup d'apiculteurs ne connaissent pas le comportement des abeilles dans ce cas précis. Certaines opérations en apiculture et principalement dans l'introduction des reines nécessitent des connaissances dans les relations intraspécifiques des abeilles et de la reine. Nous sommes souvent émus quand des apiculteurs, et non des moindres, nous annoncent : « J'ai raté l'introduction. » Nous ne pouvons pas nous permettre le gaspillage de 20 % des quelques dizaines de reines produites dans les stations de sélection de l'abeille indigène, dont le but est d'assainir progressivement le cheptel apicole.

L'acceptation de la nouvelle reine nécessite en premier lieu la réunion de toutes les conditions suivantes pour obtenir une modification dans le comportement d'une partie des abeilles d'une colonie :

Nous disposerons d'une ruchette vide placée dans les environs immédiats de la ruche dont la mère doit être remplacée. Un quart d'heure avant d'entamer les opérations, nous aurons pris soin d'isoler la jeune reine en la plaçant dans une cage quelconque sans abeilles et sans nourriture, le but poursuivi étant de rendre la mère affamée et calme. Après avoir enfumé légèrement la ruche par le trou de vol, on enlève le premier cadre en rive **ne contenant que des provisions** et recouvert de quelques centaines d'abeilles. Ce cadre est placé dans la ruchette, que l'on referme, le trou de vol ouvert. Nous poursuivons la visite de la colonie jusqu'à la

découverte de la vieille reine. A ce moment, nous rendons la ruche orpheline. Suivant la rapidité de la dernière opération, quinze à trente minutes se seront écoulées depuis le dépôt du cadre de rive dans la ruchette. Ces abeilles, en nombre restreint, ont eu le temps de se rendre compte qu'elles étaient orphelines et sans aucune possibilité de se remérer ; puisqu'elles n'ont à leur disposition ni œufs, ni larves. Les abeilles de ce groupuscule, profondément désorganisées, ont réuni, en très peu de temps, les conditions idéales pour accepter une reine étrangère. Le rayon tenu en main horizontalement, la jeune reine est déposée à un endroit où il n'y a pas de provisions non operculées afin qu'elle ne puisse s'alimenter. Prise de famine, elle se déplace très lentement. Les premiers contacts se réalisent dans le calme. La reine tend la langue et très rapidement une première abeille la nourrit (de tout temps et en tout lieu, l'offrande d'un présent sous forme de nourriture est un témoignage d'accueil).

D'autres abeilles entourent et commencent la toilette de la reine qui reste immobile. L'attitude des abeilles et de la reine témoigne que celle-ci est acceptée par le groupe. On replace le cadre dans la ruchette, afin que le contact général s'établisse pendant cinq à dix minutes et que la population de la ruche à remérer ait eu le temps de se rendre compte qu'elle était orpheline. Le cadre est enfin remis dans la ruche avec beaucoup de précautions de telle manière que la reine se trouve du côté de la paroi. Cette façon de remettre le cadre a pour but d'établir le contact général par l'intermédiaire des abeilles du groupuscule qui a déjà accepté la reine.

Ces conseils, rigoureusement suivis, garantissent la réussite totale. Une cause éventuelle d'échec serait la précipitation dans les diverses opérations successives.

Il arrive parfois que la jeune reine, déposée sur le cadre, se mette à chanter ; on assiste alors à un spectacle extraordinaire des abeilles qui entourent précipitamment la reine en un cercle parfait. Dans ce cas, l'acceptation est immédiate.

De toute façon, une reine qui ne serait pas acceptée dans ces conditions (agressivité continue des abeilles), sera toujours refusée, même dans la cage la plus perfectionnée. Si cette colonie n'a pas les moyens de se remérer, la reine sera tolérée quelques jours, le temps de pondre quelques œufs pour pourvoir à son remplacement.

L'introduction directe est préférable à tout autre système, car il est plus rapide et l'apiculteur a l'occasion d'assister au merveilleux spectacle des abeilles qui accueillent leur nouvelle mère par des présents. Surtout n'engluons jamais la reine, nous n'assisterions qu'au léchage de celle-ci, mais pas à son nourrissement.

N. Michel.

MARQUAGE DES REINES

Couleurs officielles internationales

1973	=	rouge	1976	=	blanc
1974	=	vert	1977	=	jaune
1975	=	bleu	1978	=	rouge

A vendre ruches vides DB avec hausses, fabrication Rithner ; 2 ruchettes à 4 cadres de corps vitrés.

Tél. (021) 76 58 63 (heures des repas).